

LÉVIS INFOS



Comme chaque année le Comité des fêtes de Lévis Saint Nom fête le 14 juillet.



Au programme du 13 juillet au soir :

19h00 : Buffet campagnard
22h30 : Défilé et feu d'artifice avec la participation de l'Harmonie municipale
23h45 : Soirée DJ

Le Forum des associations se tiendra le samedi 7 septembre de 10 à 17 heures, au Centre Polyvalent d'Yvette.

Toutes les associations lévisiennes seront présentes et vous aideront à préparer la prochaine saison sportive, culturelle, festive, de détente et d'amitié de toute votre famille. Ne manquez pas ce rendez-vous.

Document d'information communale sur les risques majeurs

Comme toutes les communes, Lévis saint Nom est tenue d'établir un document d'information sur les risques majeurs. L'enjeu de ce document est de sensibiliser chacun d'entre nous à ces risques et de proposer des attitudes et actions à mettre en œuvre selon chacun des dangers auxquels vous pourriez avoir à faire face.

Quels sont les risques identifiés sur Lévis ?

Les risques naturels

Le risque d'inondation

Le risque de mouvement de terrain

Le risque de feu de forêt

Le risque de tempête

Le risque de chute de neige

Le risque sismique

Les risques technologiques

Le risque de transport de matières dangereuses

Le risque industriel

Le document qui vous est distribué avec le Lévis Info de juillet est à conserver précieusement. Il doit être accessible à tout moment même si la probabilité des risques encourus est très faible. Il sera également disponible en téléchargement sur le site internet de la commune.

Plan Local d'Urbanisme

Le nouveau PLU approuvé par le conseil municipal de 12 avril 2013 est en ligne sur le site internet de la commune.

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, l'été est la période propice à la réalisation de travaux afin de limiter la gêne occasionnée : travaux de voirie, d'enfouissement de réseaux et dans les bâtiments communaux sont donc programmés tout au long du mois de juillet.

L'été est aussi une période de préparation des projets et événements de la rentrée avec un premier rendez-vous fixé dès le 7 septembre au forum des associations.

L'été est enfin, le soleil aidant, une période de repos, de détente et plaisir et, pour beaucoup d'entre nous, celle des vacances en famille ou entre amis. Pour une totale sérénité, n'oubliez pas d'aviser la gendarmerie de Chevreuse ainsi que votre voisinage de votre départ.

Excellent été à toutes et tous

Votre Maire

Anne GRIGNON

Vice-Présidente de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse



Le lévisien du mois, Mr Ernst Olsen



Lévisien depuis 31 ans, Mr Olsen fêtera son centième anniversaire le 24 juillet prochain. Il sera le seul centenaire de Lévis-Saint-Nom

Vous allez fêter vos 100 ans très bientôt. C'est un long chemin depuis votre naissance au Danemark. Que pourriez-vous nous dire de votre enfance ?

Je suis le quatrième enfant d'une fratrie de cinq. Mon père était maire du village et avait une ferme. On peut dire que j'ai eu une éducation protestante très rigoureuse. Il ne fallait pas attendre de compliments ni des gestes de tendresse de la part de mes parents. D'ailleurs quand j'ai présenté ma future épouse à ma maman, Denise a tout naturellement embrassé sa belle-mère. Ma mère fut très surprise par cette spontanéité qui ne lui était pas coutumière.

J'étais bon à l'école mais je n'ai pas eu la chance de faire des études. J'ai travaillé très jeune dans une laiterie, le

travail était plus agréable qu'à la ferme, j'aimais bien. La crise de 29 a été une période très difficile puis la seconde guerre mondiale est arrivée.

Le Danemark a été occupé par les allemands dès avril 1940. On ne peut pas dire que j'ai été un héros mais j'ai fait des actes de résistance. La nuit, je distribuais des tracts anti-nazis.

Quand et comment êtes-vous arrivé en France ?

Pour tout vous dire, je voulais aller en Australie. J'avais alors 37 ans et avais envie d'un peu d'aventure. Le voyage coûtait 10.000 couronnes et il fallait une personne qui vous accueillait pendant les 3 premiers mois. Je n'avais ni l'un ni l'autre. Comme je travaillais dans le milieu agroalimentaire une entreprise m'a proposé de partir en France pour installer des machines dans une usine de margarine. J'ai dit oui et je suis arrivé à Bois d'Arcy sans parler français.

Ca ne devait pas être facile de se faire comprendre.



Je parlais très bien anglais, j'avais suivi pendant 6 ans des cours du soir. Et puis un collègue français m'a invité un jour chez lui et a proposé que sa fille m'apprenne la langue. C'est comme ça que j'ai rencontré Denise, ma femme. Nous sommes mariés depuis 61 ans.

Vous n'avez plus quitté la France ?

Je suis retourné au Danemark bien sûr, d'ailleurs j'ai ma première fille qui y habite. Mais ma vie est ici. Nous avons eu 2 enfants avec Denise, Marie-Joëlle en 1954 et Éric en 1958. Nous avons déménagé plusieurs fois, toujours en région parisienne Bois d'Arcy, Nanterre et Lévis Saint Nom. J'ai fait une carrière de chef de fabrication dans la production de la margarine, toujours pour des entreprises nordiques.

Avec le recul pensez-vous que vous avez un secret de longévité ?

Je suis fidèle à une ligne de conduite : je ne profite jamais d'autrui, je suis honnête et je suis conscient de mes devoirs envers la société. Je suis toujours très fier quand les gens me font confiance. Sinon pour le reste, je mange équilibré et je crois avoir eu une vie saine. Mon petit plaisir quotidien, c'est boire une bière tous les matins.



Suivez au plus près l'agenda des manifestations et les alertes de la commune

Vous avez été informé dans le Lévis Info du mois de mars d'une étude menée pour la mise en place d'un système d'information par SMS ou email pour rappeler les manifestations associatives à l'agenda et/ou informer d'événements tels un arrêté de circulation, les alertes préfectorales, la tenue d'une réunion publique...

Dans le prolongement du sondage qui est en cours sur le site internet de la commune, nous tiendrons un stand lors du prochain forum des associations pour répondre à toutes vos questions et recueillir les inscriptions de ceux qui voudraient bénéficier de ce service.



Travaux

Été 2013 chargé. Voici un aperçu des devoirs de vacances de l'équipe travaux.

Girouard

- rénovation de la toiture de la salle de Girouard

École d'Yvette

- réfection de la classe de CM2
- réfection des enrobés de la cour maternelle
- pose d'un regard et assainissement pour supprimer les flaques d'eau

Plateau d'Yvette

- fin de la rénovation du chalet du TCL
- création de 7 places de parking supplémentaires

Voirie

- route de Maison Blanche : Fin travaux d'enfouissement des

réseaux

- route de Maison Blanche : Pose d'ilots pour délimiter les zones de stationnement

- route des Charmes : marquage des emplacements de stationnement

- route d'Yvette : reprise des fissures au niveau du dos d'âne face à l'entrée du parking, reprise de plusieurs affaissements de chaussée

- route de Girouard : pose d'un enrobé entre la Reinerie et la place Esnault

- rue de la Fougeraie : pose d'un enrobé

- route de la Porte Dorée : curage des fossés



Plan canicule 2013

Même si chacun peut douter d'une période de fortes températures dans les semaines à venir, le plan canicule 2013 est mis en œuvre au niveau national jusqu'au 31 août. Il comporte 4 niveaux :

niveau 1 (vigilance verte) : « veille saisonnière »,
niveau 2 (vigilance jaune) : « avertissement chaleur »,
niveau 3 (vigilance orange) : « alerte canicule », déclenché par les préfets,
niveau 4 (vigilance rouge) : « mobilisation maximale ».

Sur Lévissaint Nom, le CCAS a mis en place, comme le décret du 01/09/2004 l'y oblige, un dispositif visant à venir en aide aux personnes fragiles ou isolées qui pourraient être en situation de risque face à une canicule. Pour cela il gère un registre régulièrement actualisé. Ainsi en cas d'alerte, les personnes recensées seront contactées et bénéficieront d'une assistance.

Si vous connaissez des personnes potentiellement fragiles, n'hésitez pas à alerter le CCAS et transmettre leurs coordonnées qui resteront strictement confidentielles. Pour cela contacter la mairie au 01 34 61 82 05.

Une plate-forme téléphonique « canicule info service » a ouvert le 21 juin. Elle est accessible au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au samedi de 8 heures à 20 heures.

Autres numéros d'urgence à connaître :

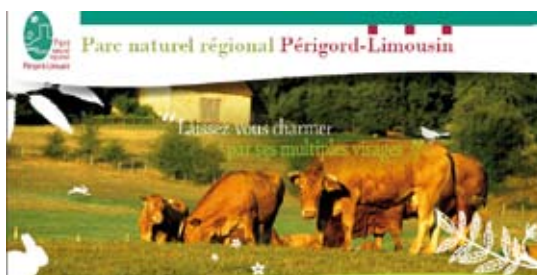
le 15 (Samu),
le 18 (Pompiers),
le 112 (numéro d'urgence unique européen).



Congrès annuel des Parcs Naturels Régionaux

Lévissaint Nom sera le partenaire privilégié du Périgord-Limousin.

Le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse accueillera en octobre prochain le congrès annuel des Parcs de la France continentale, de la Corse et de départements d'Outre mer. Chacun des 51 communes du PNR sera associée à l'un des 47 parcs existants ou l'un des 4 en création. Ce rapprochement sera l'occasion de découvrir ce parc, présent sur 2 départements la Dordogne et la Haute Vienne qui invite à se laisser charmer par ses multiples visages et sa gastronomie. Animations, expositions, visites pourront être organisées sur nos 2 territoires. Avis aux amateurs !



«Ecomobilité», le PNR vous donne la parole

Le Parc naturel régional envisage de mettre en place une « Maison de l'écomobilité et du tourisme » face à la gare RER de St-Rémy-les-Chevreuse. Afin que ses services répondent aux besoins des habitants de la vallée dans leurs déplacements quotidiens et à ceux des visiteurs et des touristes, vous êtes invités à répondre aux questionnaires en ligne sur le site du PNR.

Cette Maison de l'écomobilité et du tourisme - qui serait localisée dans l'ancienne maison du garde-barrière - aurait pour vocation d'inciter et d'accompagner les habitants et les visiteurs à adopter des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle comme les vélos, ou les vélos à assistance électrique (VAE) fort pratiques compte tenu des reliefs de la vallée parfois très accidentés, le covoiturage, l'autopartage etc...

Les questionnaires peuvent être remplis en ligne sur le site du Parc : <http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/news-vallee-de-chevreuse/actu/ecomobilité-la-parole-est-a-vous.html>

Tous les renseignements et le programme sur le site du PNR www.parc-naturel-chevreuse.fr

Résumé des réunions du conseil municipal

Séance du 24 mai 2013

Fête de l'école

Le conseil approuve les termes de la convention relative à l'organisation de la fête de l'école entre la commune, l'école des Sources et l'association « La Récré » qui aura lieu le 22 juin 2013.

Travaux de voirie

Le maire est autorisé à signer le marché de travaux de voirie avec l'entreprise EUROVIA.

Tarifs du restaurant scolaire

Les tarifs du restaurant scolaire sont réajustés à effet du 1er septembre 2013 (voir p.2)

Redevance d'assainissement

Le montant de la redevance d'assainissement pour le réseau sous pression est porté à 0,94

euros par m³ d'eau potable consommé à compter du 1er juin 2013.

Décision du maire prises par délégation

Signature du contrat de prestations des vérifications périodiques avec l'entreprise APAVE.

Séance du 2 juillet

Centre de Loisirs et local de stockage

- Marchés

Le conseil approuve l'avant-projet définitif du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment à usage de centre de loisirs et l'extension des locaux de stockage du centre polyvalent ainsi que l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre.

Permis de construire

Le conseil autorise le maire à signer et à déposer les permis de construire pour la construction d'un bâtiment à usage de centre de loisirs et l'extension des locaux de stockage du centre polyvalent.

- Mission de coordination

Ce marché fera l'objet d'une décision du maire et d'un compte-rendu au prochain conseil municipal.

École des Sources

Le conseil décide de créer un poste d'éducateur des activités physiques et sportives à temps non complet en remplacement de l'éducateur de la Communauté de Communes des Étangs. Le conseil fixe la durée du poste de professeur

d'enseignement artistique à raison de 1,5 heure hebdomadaire à compter du 1er septembre 2013.

Travaux de voirie

Le conseil approuve l'avenant n°1 au marché de travaux de voirie passé avec la société EUROVIA.

Concession GrDF

Le conseil prend acte du compte-rendu annuel de concession présenté par Gaz réseau Distribution France.

Acquisition d'un terrain plaine de Malpou

Le conseil décide d'acquérir un terrain en rétrocession de la SAFER. La vocation agricole du terrain sera maintenue pendant une période d'au moins 10 ans.



C.C.A.S.

Une sortie de printemps dans le Bassin Parisien, nous a permis de découvrir près de chez nous un petit village, SOISY-sur-École et surtout sa verrerie d'art. Avant d'admirer les œuvres des maîtres verriers, nous sommes rentrés dans l'atelier pour assister à la fabrication de certains modèles. Une petite promenade dans le parc pour se frôler aux étonnantes créations d'herbes folles et de fleurs fantastiques réalisées en verre. C'est à bord de « la Ville

de Melun » que notre journée s'est poursuivie par un déjeuner croisière. Une surprise attendait deux couples, nous fêtons leurs anniversaires, respectivement 50 et 60 ans de mariage. Nous espérons que cette sortie annuelle se perpétue et nous en remercions la municipalité.



Jeunes d'Autrefois

Le 13 juin 2013 a eu lieu notre sortie de printemps



avec, au programme, le matin, la visite guidée du vieux Rouen, et le déjeuner dans un grand restaurant

« la Bertelière » et l'après-midi, une croisière sur la Seine, sous un timide soleil, entre les plus grands voiliers du monde réunis comme tous les quatre ans ; réunion connue sous le nom d'ARMADA.

Notre car était complet, et nous sommes navrés d'avoir dû refuser quelques inscriptions. Il en est de même pour les vacances de Septembre prochain ; nous cherchons des places complémentaires pour ce voyage de 9 jours : Vosges, Alsace et Allemagne.

Le Club des Jeunes d'Autrefois vient de perdre une adhérente, Mme Yvette Lavergne. Elle était des nôtres depuis quelques années ; très cultivée, toujours d'humeur agréable, elle était devenue une amie et sera regrettée.



La réunion du 3ème jeudi d'Août tombe le 15 Août, jour de fête, elle n'aura donc pas lieu.

Tous les membres du Bureau vous souhaitent de bonnes vacances.

L'association a fêté ses trente ans le samedi 15 juin.



Nos professeurs ont animé des ateliers de musique, danse, gym et dessin. Cet après-midi a rencontré un franc succès. Quizz, barbe à papa et soleil étaient au rendez-vous. Le lendemain, nous avons enchaîné avec le gala de danse, toujours aussi spectaculaire.



F2L sera présent au forum des associations le samedi 7 septembre ; vous pourrez vous y inscrire ou vous renseigner sur les **activités proposées cette année (danse, piano, guitare, gymnastique, dessin)** et rencontrer les professeurs. Vous pouvez vous informer également auprès de nos responsables. Bel été à tous !



- Albane Warscotte, présidente : albane.warscotte@laposte.net
- Carine Donadille, responsable danse/gym : carine.donadille@gmail.com
- Nathalie Accaoui, responsable piano/guitare : famille.accaoui@wanadoo.fr



Fête des 30 ans du club

Le samedi 29 juin ont eu lieu les finales des tournois internes, dames, messieurs et doubles mixtes.

En double mixte, où la règle autorise les joueurs à s'inscrire avec un invité licencié dans un autre club, la finale a vu la victoire de Manuela Le Borgne (15/4), associée à Olivier Mandin (15/3), licencié actuellement à Limours, mais qui a été formé au club et a gagné de nombreuses fois le tournoi interne messieurs. Ils ont battu Jean-Baptiste Lahilaire (15/4), associé à sa sœur Bénédicte (NC), licenciée à Bullion, 6/4, 6/2.

En simple dames, Manuela Le Borgne (15/4) a battu Stéphanie Flandin (15/3) 3/6 6/4 6/3

En simples messieurs, Thierry Emschwiller (30/2) a battu Xavier Marchadier (30/3)... au tie-break du 3° set ! Autant dire que le match était serré.

Après une sympathique remise de coupes et médailles, nous avons fêté les 30 ans du club autour d'un bon repas. Le groupe de danse country de Lévis-St-Nom nous a fait une sympathique démonstration.

Tournoi open du 20/08 au 08/09

N'hésitez pas à vous inscrire, par mail au club ou directement auprès de la juge arbitre Sylvie Chardon : schardon@orange.fr ou 06 85 33 96 25. N'oubliez pas d'indiquer un numéro de téléphone où la juge arbitre est sûre de vous joindre pour vous convoquer, et de donner vos disponibilités.

Il est encore possible de prendre une cotisation été si vous voulez

jouer jusqu'à fin septembre.

Pour cela, il faut téléphoner directement à la Présidente, Manuela Le Borgne (06 87 11 19 99), à Michèle Dormois (01 34 61 04 42), ou à la trésorière Elisabeth Flandin (01 34 61 73 47)..

Et pour l'année prochaine, Marc et Guillaume, nos professeurs diplômés d'État, assureront les cours enfants le jeudi après la classe (et avec accord avec le Centre de loisirs pour prendre en charge les enfants qui y sont inscrits), et le samedi matin pour les adultes et



ados. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

Site du TCL : <http://www.club.fft.fr/tc-levis/>



Loi Consommation



Le 24 juin, a démarré à l'assemblée nationale l'examen en séance publique du projet de loi relatif à la consommation. Cette loi devrait permettre de rééquilibrer (un peu) les pouvoirs entre consommateurs et professionnels.

Parmi les mesures phare, l'instauration d'une action de groupe en droit français a été adoptée en première lecture. Ce dispositif permettra à des victimes potentielles de litiges portant sur la consommation et la concurrence, de s'unir pour former une action en justice.

Le texte poursuit maintenant son parcours parlementaire et devrait passer par le Sénat en séance à partir du 11 septembre pour revenir ensuite à l'assemblée. Un calendrier toujours susceptible de modification mais que nous suivons attentivement.

Données personnelles



L'UFC-Que Choisir estime que les conditions d'utilisation des réseaux sociaux sont illisibles et permettent à peu près tout sans la moindre responsabilité pour ces acteurs. Elle a mis en demeure Facebook, Google et Twitter de se conformer à la législation française et de supprimer ou modifier les clauses abusives de leurs contrats. Elle menace d'intenter une action en justice et lance une campagne de mobilisation pour permettre à tout internaute de garder la main sur ses données. Signez la pétition sur le site www.quechoisir.org et consultez les vidéos de l'UFC pour vous aider à sécuriser vos profils sur Facebook et Twitter.

Guide des vacances sereines



Vient de paraître pour ce début de l'été : « Le guide des vacances sereines » qui rappelle les précautions à prendre avant le départ pour éviter les embûches et faire respecter vos droits en vacances. A consulter et à télécharger sur notre site : www.ufc-levis78.org

Permanences d'été

Pendant le mois de juillet, nos permanences continuent au rythme habituel et s'arrêtent en août. Nous nous retrouverons alors dès le début septembre (mardi 3 et samedi 7 septembre).

Nous vous souhaitons d'agréables vacances et vous donnons rendez-vous à la rentrée.

Orgue de Roche



L'association Orgue de Roche a fait l'acquisition en Allemagne d'un orgue anglais à tuyaux Forster et Andrews de 1875, originaire de la région d'York. Cet instrument à la sonorité romantique a été installé dans le chœur l'abbaye de Notre Dame de la Roche en avril par Richard et Pierre Jean Dominique, père et fils, deux manufacturiers d'orgue qui ont installé l'instrument en une quinzaine de jours.



Le concert inaugural eu lieu le 7 juin lors d'un concert donné par l'organiste Francis Vidil et la violoniste Isabelle Lesage, dans un programme Bach, Mozart, Franck, Caplet et Messiaen, après que l'orgue eut été baptisé par l'archevêque de Versailles.

Agenda

Juillet

Samedi 6 : Permanence UFC Que Choisir, 10-12H, Salle Polyvalente

Samedi 13 : Fête nationale (Comité des Fêtes)

Mardi 17 : permanence UFC Que Choisir, 15-17h, salle polyvalente

Samedi 20 : Permanence UFC Que Choisir, 10-12H, Salle Polyvalente

Aout

Mardi 20 au 8 septembre : Tournoi de tennis (TCL)

Septembre

Samedi 7 : Forum des Associations 10H-17h

Samedi 7 : Marché Fermier (Graines et Cultures)

Dimanche 8 : Finale du tournoi de tennis (TCL)

Samedi 14 : Fête de l'Automne et brocante (Comité des Fêtes)

Samedi 14 et Dimanche 15 : Journées du Patrimoine

Jeudi 19 : Goûter (Jeunes d'Autrefois)

Samedi 22 : Balade de La Récré

Octobre

Jeudi 3 : Repas du CCAS

Au théâtre à Lévis avec « La soeur du Grec », pièce de Eric Delcourt, interprétée par la troupe « TBL », salle Polyvalente d'Yvette :

Vendredi 4, 11 et 18 21 heures

Samedi 5, 12 et 19 : 21 heures,

Dimanche 6, 13 et 20 : 15 heures.

Jeudi 17 : Goûter (Jeunes d'Autrefois)

Dimanche 20 : après-midi « citrouille » (La Récré)

Café littéraire tous les 2ème samedi de chaque mois, 10-12h, Centre Polyvalent (Graines et Cultures)

Permanence UFC Que Choisir les 1er et 3ème samedis de chaque mois (10-12h,) et sur rendez-vous le mardi après-midi, y compris au mois de juillet. Pas de permanence UFC en aout.

Communiqué de la CNAV

Depuis le 1er juillet, toutes les agences d'Île-de-France reçoivent le public prioritairement sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, pour toute demande de retraite personnelle ou de réversion. L'objectif est de mieux préparer les entretiens, de privilégier le conseil aux assurés et d'éviter les déplacements inutiles et répétés.

Les agences continuent d'assurer un accueil spontané le matin afin de répondre aux questions générales. L'après-midi, l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous, un seul numéro : le 39 60*. Pour plus d'information : www.lassuranceetraite.fr, rubrique « Votre caisse de retraite ».

Etat civil

Naissances

Gélinet Gabin né le 23 juin 2013

Mariage

M. Giarrizzo Stéphane et Mlle Mauger Audrey mariés le 15 juin 2013

M. Thamtham Sébastien et Mlle Bertelle Virginie mariés le 22 juin 2013

M. Latrasse David et Mlle Bellanger Betty mariés le 29 juin 2013

Décès

M. Bridet Jean décédé le 4 mai 2013

M. Renard Gilbert décédé le 8 juin 2013

Mme Lavergne Yvette décédée le 11 juin 2013

Mme Lescouet Lucie décédée le 21 juin 2013

Restez à Lévis ou partez tranquilles

Il y a des cambriolages à Lévis comme partout. Lévis est une zone pavillonnaire, chacun doit être vigilant. Nous vous proposons des conseils à suivre selon que vous partez en vacances (opération tranquillité vacances de la gendarmerie de Chevreuse) ou que vous restez sur Lévis (consignes du ministère de l'intérieur).

Ayez les bons réflexes contre les cambriolages et signalez ce qui vous semble suspect. Voici quelques conseils :

Protégez votre domicile

- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance,

- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée,

- De nuit, en cette période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont facilement accessibles,

- Ne laissez pas votre courrier s'entasser dans la boîte aux lettres, Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage...

Mettez vos biens à l'abri des regards malveillants

- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres,

- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous.

- Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol,

- Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures, ou expertises pour les objets de très grande valeur.

- Faites attention aux intrus

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte, En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament, Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile,

Notez les immatriculations des véhicules qui vous paraissent suspects.

- Signalez ce que vous jugez suspect

Signalez à la brigade de gendarmerie de Chevreuse (Tél.: 01 30 52 15 48 ou Tél.: 17) tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage

Ouverture d'une Maison d'assistante maternelle (MAM) à St Rémy l'Honoré

La Ruhe aux bébés ouvrira ses portes dès le mois de Septembre 2013 pour accueillir vos enfants dans un cadre propice à l'éveil et au respect des rythmes de chacun, encadrés par quatre professionnelles de la petite enfance.

Activités, sorties et autres parties de rigolades rythmeront notre année afin de faire défiler le temps durant l'absence de Papa et Maman....

Si vous recherchez un moyen de garde pour votre enfant (0 à 6 ans) n'hésitez plus et venez découvrir ce nouveau concept innovant et avantageux. Contact au 0651779434

Médiation familiale avec le CCAS

Le CCAS de Lévis Saint Nom vous propose, en collaboration avec le C.C.A.S. des Essarts le Roi, une permanence d'accueil et d'information sur la médiation familiale sur rendez-vous. « ALTERNATIVE médiation » peut vous aider à surmonter les difficultés de communication, dépasser les conflits, sortir de l'impasse et élaborer des solutions concrètes qu'il s'agisse de divorce, de gestion d'un parent âgé, de conflit intergénérationnel ...

Avant, pendant, après ou en dehors de toute procédure judiciaire, un contact : Madame HAYE au 06 70 91 01 74 pour un rendez-vous lors d'une permanence aux Essarts Le Roi.



Le coin du jardinier

Jamais nous n'avons eu autant de besoin de chaleur et de beau temps qu'actuellement. Il faut dire que la première moitié de l'année a été catastrophique sur le plan météorologique. Quelques belles journées d'été sont alors les bienvenues.

Il y a cependant quelques travaux à réaliser pour entretenir au mieux votre jardin.

Par exemple, il faudra « briser la croûte de terre par un binage » ce qui évite le dessèchement des sols par capillarité. Briser cette croûte représente souvent une économie d'eau conséquente et l'on disait avant « qu'un binage vaut deux arrosages ».

Pailler les massifs représente également une bonne opportunité pour conserver humidité au pied de vos plantes. Cela permettra aussi de limiter la pousse des mauvaises herbes.

Couper les différentes fleurs fanées en particulier des rosiers est une nécessité pour permettre d'obtenir une nouvelle floraison belle et abondante.

Il sera nécessaire de tuteurer les dahlias, les glaïeuls ou roses trémières qui craignent plus particulièrement les rafales de vent. Il serait souhaitable aussi de palisser les plantes grimpantes et en les fixant pour éviter qu'elles ne se détachent et tombent au sol.

Vous pourrez également semer les bisannuelles comme par exemple les pensées, giroflées, digitales, delphiniums, myosotis, campanules. Ces plantes après un repiquage en septembre enchanteront le jardin le printemps prochain.

Juillet sera aussi le bon moment pour diviser et planter vos iris.

Vous aurez après jaunissement, à déterrer vos derniers bulbes du printemps. Vous devrez laisser sécher la terre autour des bulbes avant de les stoker à l'abri de la lumière et de l'humidité.

On peut également semer des vivaces comme les ancolies ou les roses trémières. Celles-ci fleuriront plus tard l'année suivante mais n'oublions pas que le jardinage est en permanence un investissement pour le futur.

Et puis bien sûr, il sera nécessaire d'arroser les plantes et les fleurs surtout en cas de fortes chaleurs. Il est dans ce cas souhaitable de le faire le soir afin d'éviter les trop grands écarts de température entre l'eau et la plante. Cela offre d'autre part l'avantage aux plantes de profiter d'une nuit entière pour bien se rafraîchir.

A l'intérieur de la maison vous aurez aussi à apporter l'eau nécessaire et mais il faudra également faire attention à la chaleur. N'oubliez donc pas de protéger le vitrage des vérandas exposées au soleil en mettant par exemple un rideau pour éviter une chaleur excessive.

Il est souvent nécessaire de « vaporiser » les plantes qui apprécient ordinairement l'humidité comme les orchidées.

Il faudra aussi penser à bien aérer la véranda.

Bonnes vacances et bon jardinage.

Daniel de l'AMICALE



Vos petites annonces

Services

Vous voulez récupérer des points de permis de conduire ? Consultez la liste des centres de récupération et les dates de stages sur stagespoints-permis.com.

Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom-

Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : www.levis-saint-nom.fr

E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 17 h 30

Mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h
Samedi de 10 h à 12 h (Etat civil seulement)



Quelques infos pour la rentrée

A l'école des Sources

L'école des Sources



La rentrée aura lieu le mardi 4 septembre à 9 H.

Les horaires seront 9h à 12h et 13h30 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

La cantine ouvrira le même jour. Il n'y aura pas d'école le samedi matin.

Tarifs du restaurant scolaire applicables au 1er septembre 2013

Tarifs du restaurant scolaire applicables au 1er septembre 2012	Le repas
TARIF 1 (QF annuel inférieur à 7 375)	3,00 €
TARIF 2 (QF annuel de 7 376 à 10 000)	3,40 €
TARIF 3 (QF annuel de 10 001 à 17 500)	3,87 €
TARIF 4 (QF annuel supérieur à 17 501)	3,98 €
Dépannage (voir règlement) le tarif T4 s'applique dans tous les cas	3,98 €
Tarif panier repas fourni par la famille dans le cas d'un projet d'accueil individualisé (PAI) validé	3,51 €

QF ANNUUEL = revenus imposables, cumulés des deux parents, divisés par le nombre de parts.

Le calcul du quotient familial est établi par année civile et se base sur l'avis d'imposition de l'année précédente. A défaut de justification des revenus, le tarif le plus élevé est appliqué.

Transport scolaires 2013/2014

Il existe trois types d'abonnement pour le transport scolaire des élèves scolarisés en Ile-de-France: la carte Imagine'R, la carte scolaire Bus et la carte Scol'R circuits spéciaux.

La carte Imagine'R scolaire

La carte Imagine'R scolaire s'adresse aux collégiens et lycéens, du secteur public ou privé sous contrat, scolarisés en Ile-de-France et âgés de moins de 22 ans. L'abonnement est annuel et est valable tant en semaine et que les week-ends, jours fériés et vacances scolaires. Il permet une libre circulation sur l'ensemble des transports en Ile de France sans limite de fréquence. La carte est valable 12 mois. Son cout est de 165,30 € (hors frais de dossiers éventuels).

La carte scolaire Bus

La carte scolaire Bus s'adresse aux collégiens et lycéens, du secteur public ou privé sous contrat, scolarisés en Ile-de-France et âgés de moins de 21 ans. Elle permet un aller-retour domicile/collège chaque jour scolaire. La carte est valable pendant l'année scolaire en cours. Son prix est de 98,10€.

Pour se procurer l'une de ces cartes, contacter la SAVAC, 37 rue de Dampierre à Chevreuse. Tél. : 01 30 52 45 00 ou 01 52 88 25

La carte Scol'R circuits spéciaux

La carte Scol'R circuits spéciaux s'adresse aux élèves du 1er et 2nd degré du secteur public ou privé sous contrat, scolarisés en Ile-de-France et âgés de moins de 21 ans. Les conditions d'usage sont identiques à la carte scolaire bus. Son prix est de 98,10€.

Pour les élèves scolarisés hors Ile de France (internat et externat) le Conseil général des Yvelines peut apporter aide forfaitaire ou subventions

Contact : Sous-direction Politique des Transports et des Mobilités, 5 rue de la Patte d'Oie 78000 Versailles.
Tel.: 01 39 07 77 13 - transports-scolaires@yvelines.fr

Rentrée au collège des Essarts le Roi



Mardi 3 septembre 2013

6ème (9h00-12h30)
5ème (14h00-17h00).

Mercredi 4 septembre 2013

4ème (9h00-12h00)
Jeudi 5 septembre 2013
3ème (9h00-12h00).

Les élèves seront libres l'après-midi, jusqu'au 5 septembre inclus. Pas de demi-pension pendant cette période.

Les emplois du temps et la demi-pension débiteront normalement le vendredi 6 septembre 2013.

Le secrétariat du collège sera ouvert à partir du 26 août.
Principal : M. Dominique Tanguy Tel : 01 30 88 98 24

Les assistantes maternelles

Dans le cadre des missions qui lui sont dévolues, le Conseil général délivre l'agrément aux assistant(e)s maternel(le)s et aux assistant(e)s familiaux. L'agrément a pour but de s'assurer que les futur(e)s assistant(e)s maternel(le)s ou assistant(e)s familiaux remplissent toutes les conditions pour garantir la santé, la sécurité et l'épanouissement des enfants accueillis. Vous trouverez ci-dessous la liste des assistantes maternelle agréées à Lévis Saint Nom (1 juillet 2013).

- Mme BILLAUDEL Nadine - 71, route d'Yvette
- Tél. : 01.34.61.38.30
- Mme DELLACA-MINOT Agnès - 9, rue de la Gripière
- Tél. : 01.34.61.80.27
- Mme DELLACA-MINOT Evelyne - 18, route d'Yvette
- Tél. : 01.34.61.00.65
- Mme DENOST Véronique - 12, rue de la Gripière
- Tél. : 01.34.61.60.93
- Mme DESTEFANIS Marie-Thérèse - 6, bis rue des Chênes
- Tél. : 01.39.38.66.02
- Mme LIGER Laurence - 76, route d'Yvette
- Tél. : 01.34.61.13.96
- Mme MAIA Gracinda - 2 ter, rue de la Porte Dorée
- Tél. : 01.34.61.38.48
- Mme MULLER Michelle - 8, rue de la Gripière
- Tél. : 01.34.61.14.58
- Maria Teresa MARTINS DA SILVA - route de Maison Blanche
- Tél 09.51.57.98.07
- Lauriane KNEIB - Rue de l'Église - Tél: 06.13.65.83.59

LES NOUVELLES DE LA RECRE

Bravo les enfants ! Vous avez répondu présents pour la fête de l'école ! Samedi 22 juin, le spectacle des enfants de maternelle et les chants des élèves de primaire ont ensoleillé notre journée ! Bravo aux participants des Olympiades ! Merci à vous tous qui êtes venus...et qui êtes restés, malgré la météo ! Et un grand merci aux parents qui ont aidé à la réalisation de cette énorme journée !...




**BONNES
VACANCES
A TOUS LES
ENFANTS !**

**RENDEZ-
VOUS A LA
RENTREE !**



Les Petits Câlins

Durant les vacances d'été, un thème par semaine sera abordé par groupe d'âge.

Pour les plus petits ce sera : la préhistoire puis le monde sous-marin et enfin les contes.

Pour les 6/12 ans : Nos ancêtres, l'eau et une semaine "Interville" à la fin du mois d'août.

Une sortie par semaine est prévue : le jardin de la préhistoire à Auneau, l'aquarium de Paris et le château de Breteuil.



«Opération tranquillité Vacances »

Feuille de liaison 2013
avec la Gendarmerie de Chevreuse

à déposer ou adresser par courrier au 71 route de Rambouillet, 78460 Chevreuse

Lévis Saint Nom

Mairie, Place Yvon Esnault - 78320 Lévis-Saint-Nom

Dates d'absence :

Période 1 :
Période 2 :
Période 3 :

Résidence à surveiller :

Pavillon Appartement
Numéro et rue :
Complément d'adresse :
Code postal :
Commune :

Alarme oui non

Coordonnées du propriétaire ou locataire de la résidence

Votre nom et prénom :

N° de téléphone où vous pouvez être joint en cas d'urgence

N° de téléphone fixe :
N° de téléphone portable :

Marque, type, couleur et numéro d'immatriculation du ou des véhicules :

.....

Personnes détenant les clés ou gardien

Nom, prénom : Téléphone :
Téléphone :
Numéro et rue :
Complément d'adresse :
Code postal :
Commune :

Personnes à prévenir en cas d'urgence

Nom, prénom : Téléphone :
Téléphone :
Numéro et rue :
Complément d'adresse :
Code postal :
Commune :

Fait à Lévis Saint Nom

Signature

Le

